

Poursuivre les mises à l'herbe ! Fin du déprimage en zone basse

Les bulletins "Pousse de l'herbe" débutent pour l'année 2025. Chaque semaine, la Chambre d'agriculture présente l'évolution de la pousse de l'herbe pour 14 stations météorologiques du département grâce à la méthode des "sommes de températures" de l'INRAE. L'objectif est d'apporter une vision sur le stade physiologique des prairies pour pouvoir adapter les pratiques.

Repérer les stades-clés des prairies

Les sommes de températures permettent de repérer les stades importants de la pousse de l'herbe : départ en végétation, épis à 5 cm du sol, épiaison, floraison.

A chaque stade va correspondre une pratique de l'éleveur. Ainsi, dans l'idéal, le départ en végétation devrait correspondre à la mise à l'herbe des animaux, le stade épi 5 cm à la fin du déprimage, le début de l'épiaison aux premières coupes précoces (ensilage, enrubannage) (tableau 1) ...

Rappel méthodologique

Calcul des sommes de températures

Pour l'herbe, une somme de températures (exprimée en degrés jours) se calcule en additionnant les moyennes quotidiennes à partir du 1^{er} février, avec un minimum de 0°C et un maximum de 18°C. Ces moyennes sont établies à partir des minima et maxima relevés par la station météorologique locale.

Grâce aux sommes de températures, il est donc possible d'alerter les éleveurs sur les dates importantes de gestion de l'herbe. Cette méthode permet de s'adapter aux caractéristiques de l'année (plus ou moins précoce ou tardive) et aux différences de précocité liées à l'altitude, au lieu de se baser de façon systématique sur des dates figées.

La Source de récupération des données a changé pour 2025. Vous trouverez les informations pour 14 stations.



Type de prairie	Stade de la prairie	Départ en végétation	Epi à 5 cm du sol	Début épiaison	Pleine épiaison	Pleine Floraison
	Pratique (à l'optimum)	Mise à l'herbe	Fin déprimage	Ensilage Enrubannage	Foin précoce	Foin tardif
Type de prairie	Prairie temporaire fertile et précoce	250° jour	500° jour	750° jour	1000° jour	1200° jour
	Prairie permanente fertile et précoce	300° jour	500° jour	900° jour	1100° jour	1300° jour
	Prairie permanente de fertilité moyenne	400° jour	800° jour	1000° jour	1100° jour	1600° jour
	Prairie permanente peu fertile	500° jour	1000° jour	/	/	/

Tableau 1 : Correspondance, pour les différents types de prairie, entre les sommes de températures, les stades de pousse de l'herbe et les pratiques optimales d'exploitation

Tableau 2 : Situation au 30 mars 2025

Station météo	Altitude (m)	Somme de T°C au 30 mars 2025	Somme de T°C au 30 mars 2024	Moyenne des sommes de T°C au 30 mars depuis 10 ans	Cumul des pluies des 15 derniers jours (en mm)	Cumul de pluie du mois de mars 2025 (écart en % par rapport à la moyenne)	Cumul de pluie du mois de mars 2024
Canet de Salars	860	326	376	309	46	92 (+12%)	121
Colombiès	647	362	483		64	85 (-9%)	90
Cornus	718	298	410		70	133 (+32%)	227
Durenque	812	351	412		36	68 (-31%)	104
Huparlac	860	338	378	311	60	78	
Lacroix Barrez	748	389	446	369	42	57	
Laguiole	1 040	283	298	224	34	53 (-53%)	149
Millau	807	294	468	388	46	89 (+85%)	68
Montlaur	370	499	546	442	41	74 (+14%)	61
Peux et couffouleux	830	263	444		85	196 (+69%)	109
St Côme d'Olt	380	476	547		38	58 (-32%)	110
Salles la Source	578	386	461	378	63	76 (+15%)	76
Séverac d'Aveyron	683	359	413		36	65	145
Villefranche de Rouergue	333	479	550	463	37	85 (+6%)	88

Le retour des températures douces :

Depuis la semaine dernière, les températures augmentent ce qui favorise la pousse de l'herbe. Cette tendance semble se poursuivre cette semaine malgré un temps couvert en milieu de semaine. Les prévisions ne donnent pas de gel pour la semaine, des températures qui vont évoluer en cours de journée, pouvant aller de 15 à 20°C les après-midi mais avec du vent. Ces conditions vont faire progresser les sommes de températures. L'avance prise sur la moyenne des 10 dernières années se stabilise, la plupart des stations ont entre 3 et 11 jours d'avance, Salles la Source: 1 jour, Villefranche de Rouergue : 2 jours, Cannet de Salars : 3 jours, Lacroix-Barrez : 4 jours, Huparlac : 5 jours, Montlaur : 7 jours et Laguiole : 11 jours. Seule la station de Millau est en retard de 11 jours par rapport à la moyenne des 10 dernières années.

Le cumul moyen de températures de la semaine dernière sur le département est de 52 °J, 3°C de plus que la semaine précédente.

Les sommes de températures, au 16 mars 2025, comparées à 2024 présentent un retard entre 2 et 18 jours, 2024 étant une année très en avance.

Les prévisions météorologiques annoncent de faibles averses dans le Sud du département mercredi.

Les cumuls de pluies pour le mois de mars sur le département, sont variables selon les zones. Le Sud, le centre et l'Ouest du département comptabilisent entre 6 et 85 % de pluviométrie en plus qu'en moyenne sur les 10 dernières années. Les cumuls les plus importants se trouvent dans le Sud du département. Les zones Nord-Est et la limite Ouest ont reçu entre 9 et 53 % de pluviométrie en moins qu'en moyenne sur les 10 dernières années.

Par rapport à 2024, le département est coupé en deux, le sud a reçu une vingtaine de millimètres de pluie en plus (Cornus fait exception). La zone au-dessus a reçu entre 30 et 100

millimètres de moins (sauf pour Salles la Source, Colombies et Villefranche de Rouergue qui ont eu la même pluviométrie).

La Pousse de l'herbe en Mars :

La Chambre d'agriculture de l'Aveyron réalise des mesures et un suivi de pousse de l'herbe hebdomadaire sur différentes exploitations du département. Les parcelles mesurées sont conduites en pâturage tournant.

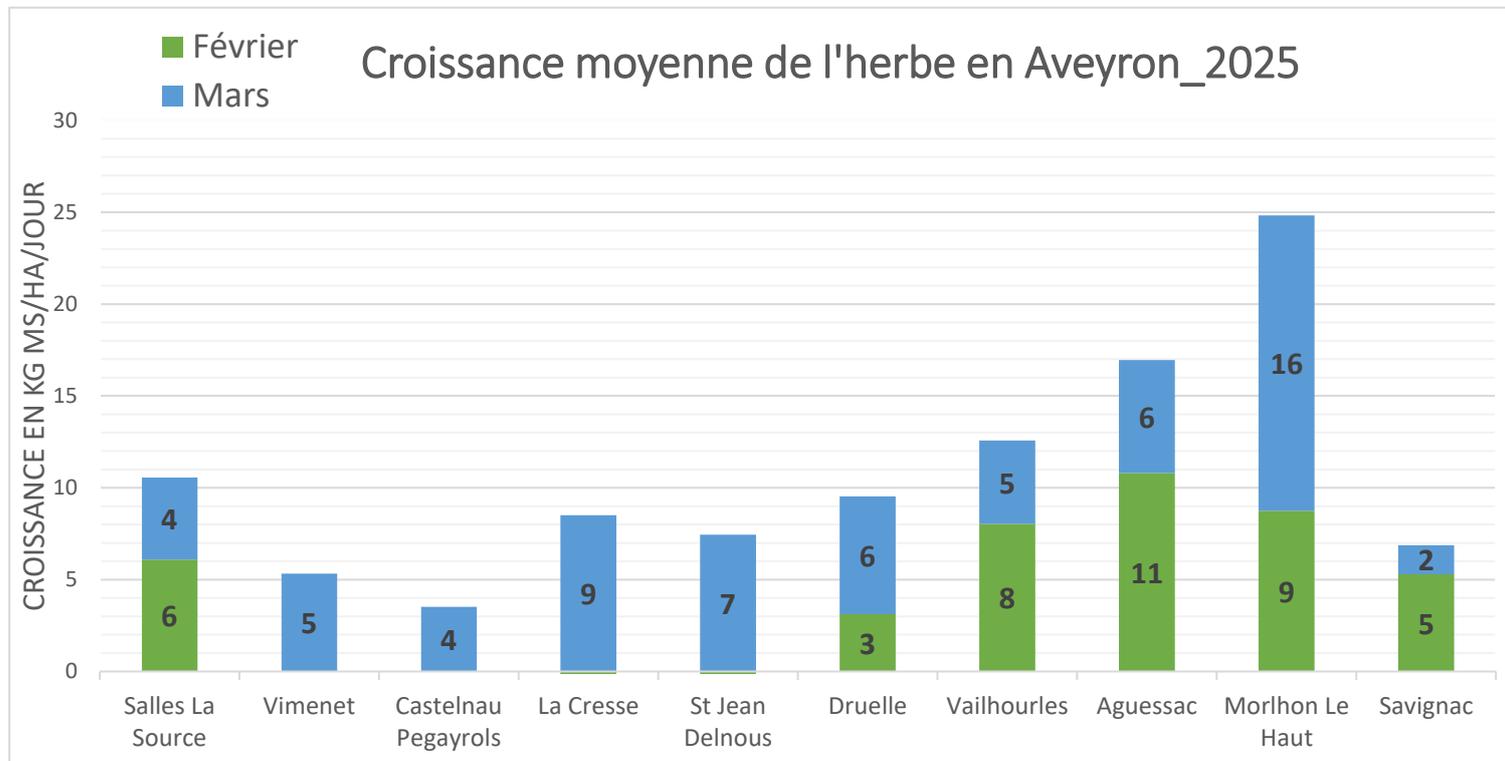


Figure 1 : Diagramme représentant la croissance moyenne de l'herbe en février et mars 2025 pour l'Aveyron

La pousse de l'herbe a démarré dans tous les sites de mesures en mars. Les mesures montrent une croissance moyenne comprise entre 5 et 10 kg de MS/ha et par jour, à l'exception de Morlhon le Haut avec une croissance de 16 kg de MS et Castelnau Pegayrols qui se trouve plus en altitude que les autres sites.

Poursuivre les mises à l'herbe, en veillant à la portance des sols !

En zone basse, les 500°J seront atteints dans la semaine. Les prairies les plus précoces vont commencer la montaison. **C'est la fin du déprimage !** Il faut sortir les animaux des parcelles qui sont prévues pour la fauche pour tourner exclusivement sur la sole minimale. **N'hésitez pas à mettre la pression au pâturage** pour étêter* les graminées afin de mieux gérer les refus par la suite.

**couper les ébauches d'épis qui commencent à monter pour rester sur des repousses feuillues.*

Dans les zones de moyenne altitude les 400°J approchent, (et les zones avec un comportement similaire), Colombies, Durenque, Lacroix-Barrez, Salles la Source et Séverac d'Aveyron. **Les mises à l'herbe sont à réaliser** y compris pour les systèmes allaitants. Les prairies permanentes les plus précoces peuvent intégrer la sole de pâturage pour allonger le tour. A cette période, respecter un délai de retour sur paddock de 30-35 jours pour ne pas épuiser les plantes (stade 2,5 - 3 feuilles pour les ray grass) en jouant avec la complémentation à l'auge et la surface. Anticiper la fin du déprimage.

Pour les parcelles de fauche en foin, l'apport d'azote est à réaliser.

Les zones hautes en altitudes, les 300 °J sont dépassés. Les mises à l'herbe doivent se faire y compris pour les systèmes 100% pâturage allaitant, si les conditions de portances le permettent. Prévoyez un délai de repousse entre 2 pâturages de l'ordre de 30-35 jours en déprimant quelques parcelles de fauches et/ou en complétant les animaux. Les animaux peuvent sortir quelques heures ce qui permet d'assurer une transition alimentaire plutôt longue et de commencer à créer le décalage de pousse entre les paddocks. Pour les parcelles de fauche en foin, l'apport d'azote est à réaliser.

Dans les zones de très hautes altitudes (> 900 m), on s'approche des 300°J, la mise à l'herbe peut débuter sur les parcelles les plus précoces.

Prévoir une transition alimentaire et une complémentation en minéraux car l'herbe jeune est carencée en sodium, magnésium, cuivre et zinc.

	Basse altitude (<500 m)	Moyenne altitude (entre 500 et 800 m)	Haute altitude (entre 800 et 1 000 m)	Très haute altitude (>1 000 m)
Prairie temporaire fertile et précoce	Pâturage/Fin déprimage	Pâturage /Déprimage*	Mise à l'herbe /Déprimage	Début de mise à l'herbe
Prairie permanente fertile et précoce				Début de pousse parcelles bien exposées
Prairie permanente de fertilité moyenne			Début de pousse	Prairie au repos végétatif
Prairie permanente peu fertile	Pâturage	Début de pousse	Prairie au repos végétatif	

*pâturage des parcelles prévues pour la fauche

Tableau 4 : Synthèse en fonction de l'altitude et du type de prairie

Ce bulletin a été rédigé avec l'appui du CASDAR (ministère de l'Agriculture). Pour le recevoir directement par mail, il suffit d'envoyer une demande à l'adresse suivante :

poussedelherbe@aveyron.chambagri.fr

***Alexia DUPAIN,
Conseillère agronomie fourrage, Chambre d'agriculture***